

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 71 (1935)
Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Encore le Congrès du syndicat des instituteurs. — Une nouvelle protestation. — VAUD : Réflexions. — Auberges de jeunesse. — Ceux qui quittent. — Aux membres de la section d'Aigle. — Nécrologie. — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : Convocation. — A propos des Ecoles rurales. — U. I. P. G. - DAMES : Convocation. — NEUCHÂTEL : Exposition scolaire. — INFORMATION : Ecole sociale.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. ROCHAT : *D'une école paysanne. — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : L. CANTOVA : Les moyens de développement et d'éducation de l'articulation. — ALICE DESCŒUDRES : L'évaporation (quelques expériences). — PRATIQUE : R. BERGER : La décoration géométrique du carré. — ALICE DESCŒUDRES : Echange de graines. — LES LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

ENCORE LE CONGRÈS DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS DE FRANCE

M. Dottrens nous demande de publier la lettre ci-dessous, ce que nous ne pouvons lui refuser, puisqu'il est personnellement pris à partie dans la protestation signée E. Reymond, dans le *Bulletin* N° 34.

Nous avons en outre reçu, par l'intermédiaire du correspondant vaudois, une résolution de la Section S. P. V. de Rolle, protestant aussi contre le compte rendu Toffel. Comme elle n'ajoute rien aux articles Chantrens et Reymond, qu'elle ne fait qu'approuver, nous nous dispensons de la faire paraître et nous déclarons le débat définitivement clos.

RÉD.

« Je proteste à mon tour contre les insinuations de M. Reymond qui parle de l'article *tendancieux* (?) que j'ai publié l'an dernier.

» Que veut-il dire ?

» J'ai écrit que le gouvernement socialiste viennois avait pour lui le droit, la constitution, la force morale. J'ai écrit que le gouvernement Dollfus avait écrasé la république autrichienne dans le sang et avec elle l'école populaire viennoise. J'ai parlé des martyrs de la démocratie et de l'éducation libérale.

» Est-ce véridique ou est-ce tendancieux ?

» Quant à la politique du Syndicat national français, avant de la juger, qu'on s'informe de la situation actuelle des écoles publiques en France et des conditions morales dans lesquelles nos collègues travaillent.

» Je ne comprends pas toujours leur attitude ni n'approuve celle-ci, mais j'ai pour eux une très grande sympathie parce qu'ils luttent pour l'école populaire et pour la démocratie, contre les forces de réaction tant sociales et morales qu'intellectuelles. »

R. DOTTRENS.

UNE NOUVELLE PROTESTATION

...Dans le numéro du *Bulletin corporatif* contenant le compte rendu de M. Toffel, paraissait aussi un article de M. C. Grec sur la revision de la Constitution fédérale. J'aurais eu diverses raisons personnelles de protester contre

cet article ; l'issue de la votation leur enlève leur opportunité. Mais il est cependant un point contre lequel je m'élève et contre lequel on peut s'élever à quelque confession qu'on appartienne.

M. Grec dit : « Quant à la disposition prévoyant que l'Ecole *doit inculquer à la jeunesse le devoir envers Dieu*, nous voyons là indiscutablement une atteinte à la liberté de croyance et de conscience. »

Ceci n'est plus une question de *neutralité*, mais une question de *vérité*. Si Dieu *est*, nous avons des devoirs envers lui. Si ce devoir existe, l'école doit en tenir compte, comme elle tient compte du devoir envers la famille et envers la patrie. Il est donc normal « d'inculquer à la jeunesse le devoir envers Dieu. » Le fait que certains nient ou ignorent une vérité ne l'empêche pas d'être. Je crois et j'espère que sur ce point « du devoir envers Dieu », la majorité des membres de la Romande est d'accord avec moi. LÉON VAGLIO.

RÉD. — Je n'ai rien à retrancher ni à ajouter à ce que j'ai écrit à propos de l'art. 27 de la Constitution fédérale. Comme membre du Bureau du Comité de la S. P. R. et éditeur responsable du *Bulletin corporatif* j'ai le devoir de défendre l'école suisse démocratique et laïque : je n'y faillirai pas. Par esprit d'équité, j'ajoute que les lignes ci-dessus sont précédées d'une déclaration approuvant les protestations Chantrens et Reymond. C. GREC.

VAUD

RÉFLEXIONS

Notre Société pédagogique ne saurait échapper aux contingences du moment. On le constate avec ampleur ces temps-ci où divers courants d'opinions se font jour parmi nous. Ces courants sont de deux sortes : ils soufflent, l'un vers un certain ordre, une certaine autorité que l'on nomme de droite et dont beaucoup de jeunes attendent un renouveau de la sève nationale ; l'autre, vers une liberté consacrant les droits de la personnalité humaine, vers de certaines aspirations dites de gauche, aspirations attrayantes pour ceux auxquels une critique insoumise et sans cesse en éveil est aussi nécessaire que l'air à l'oiseau. Un troisième courant enfin, neutralisé en quelque sorte par les deux premiers, oscille entre eux ; il réunit les indifférents — s'il en reste — et ceux qui n'ont pas encore choisi parce qu'ils redoutent les excès possibles quelle qu'en soit la provenance. Mais, dans notre pays comme ailleurs, se constituent peu à peu deux vastes groupements dont les appellations (Front national et Front populaire) sont sans importance.

Ces tendances sont représentées dans la Société pédagogique. Tant qu'elles ne cherchent pas à se servir de cette dernière, tout marche à souhait. Sera-ce toujours le cas ? Certaine phrase lue voici deux semaines, certain état d'esprit récemment manifesté me font craindre pour la S. P. V. des temps difficiles. Nous n'avons pas à y agir en vertu de mots d'ordre reçus, à y introduire des causes étrangères à sa destination qui est, selon l'art. 2 des statuts :

- a) améliorer la situation économique, sociale et juridique de ses membres ;
- b) défendre de toute manière les intérêts du corps enseignant ;
- c) assister financièrement ses membres ;
- d) perfectionner la culture générale et professionnelle du corps enseignant ;
- e) collaborer à l'organisation et à l'administration rationnelle de l'école populaire ;
- f) entretenir des relations avec les organisations pédagogiques similaires et soutenir leurs revendications lorsqu'elles sont justifiées.

Telle est notre tâche ; elle est suffisante. Nous sommes de ceux qui auraient aimé voir au premier plan le souci de culture et les spéculations de l'esprit. Mais ce coquin de temps est aux questions matérielles ; l'esprit ne peut agir à l'aise quand la finance est basse. Du reste, il y a, jusque dans le domaine des salaires, une cause spirituelle à défendre, une raison de se faire rendre justice. Cette lutte pour la matérielle peut devenir une occasion de ralliement qu'il ne faut point laisser échapper. Mais pour cela, il importe que chacun se tienne un petit discours dans le genre de celui-ci : avant que d'être ceci ou cela, je suis un instituteur de l'école populaire, membre d'une société pédagogique dont j'ai à défendre les intérêts vitaux. Cette société a connu déjà des secousses, elle a bravé des intempéries, elle a résisté parce qu'à sa tête ont combattu des anciens, tenaces et fidèles. Qu'il en soit de même à l'avenir. Et cela sera tant qu'on prendra soin d'élire pour veiller sur ses destinées des hommes dépourvus d'ambition personnelle et qui prendront pour devise : servir.

Alex. CH.

AUBERGES DE JEUNESSE

Dans sa dernière réunion, le comité des A. J. a pris note, avec les regrets que l'on pense, de la démission de son président, M. J. Schwar, inspecteur scolaire, trop absorbé par ses fonctions. On connaît la somme de travail et de dévouement consacrée par M. Schwar au développement des A. J. en Suisse, et particulièrement dans notre canton. Optimiste, donc entreprenant, il fut pour beaucoup dans la réalisation de l'Auberge de *Bellevaux*, récemment inaugurée, Auberge qui répondait à un besoin, preuve en soit la marche réjouissante. Heureusement, M. Schwar reste du comité qui continuera ainsi à bénéficier de sa grande expérience.

Le nouveau président est M. le pasteur de la Harpe, avenue Druey 6, Lausanne. C'est à lui que toute demande de renseignements doit être adressée désormais. M. de la Harpe, jusqu'ici vice-président, est un grand ami des jeunes qui trouveront auprès de lui les conseils les plus paternels.

Dans cette même séance, le comité a défini exactement son activité. Les décisions qu'il prend, Pro Juventute les fait exécuter. Pour intéresser les jeunes à une œuvre créée pour eux, le comité les convoquera le 12 octobre au Bureau de Pro Juventute, rue de Bourg 8. On espère constituer un sous-comité de jeunes qui servirait d'intermédiaire dans nos relations.

Quand sera réalisée la création des Auberges de Nyon et de Sainte-Croix, le réseau vaudois sera complet.

Alex. CH.

CEUX QUI QUITTENT

Pays-d'Enhaut. — Le doyen du corps enseignant vaudois (1875), M. Robert Combremont, à l'Etivaz, prend sa retraite. C'est aussi le plus ancien brevet (1895). Nos félicitations à cet ami qui a su conserver toute sa verdeur et son entrain !

Nous tenons à associer à notre collègue le souvenir de sa compagne, Mme Combremont, qui a pris sa retraite en 1932.

M. Combremont a successivement enseigné à la Forclaz, à Vallamand, à Essert-Pittet, puis à l'Etivaz.

Mme Combremont a débuté à Rio-Graubon (Corcelles-le-Jorat), puis, de Vallamand, a suivi les mêmes étapes que son mari.

Dans une réunion tout intime tenue au Mont-Pélerin, la section du Pays-

d'Enhaut a dit adieu à M. Combremont qui laissera le souvenir du parfait collègue doué d'une bonhomie et d'une jovialité rares. E. W.

AUX MEMBRES DE LA SECTION D'AIGLE

Le comité de la section d'Aigle de la S. P. V. prie les membres de faire parvenir au caissier, M. G. Henchoz, aux *Diablerets*, les cotisations pour 1934 et 1935 (1 fr. par année).

Prière de faire les versements avant le 1er novembre afin que les comptes puissent être établis pour la séance d'automne qui sera fixée ultérieurement.

NÉCROLOGIE

† **François Paux.** — Le 24 septembre, un long cortège accompagnait Fr. Paux à sa dernière demeure.

Né en 1892, à l'Abergement, il obtint son brevet en 1911. Après quelques mois de stage à l'Orphelinat de Lausanne, il fut nommé à Allaman, où il accomplit toute sa carrière. Au bord de la tombe, M. l'Inspecteur *Margot*, au nom du Département de l'Instruction publique, apporte un suprême hommage à celui qui durant 24 ans remplit sa tâche avec dévouement, fidélité et enthousiasme. Avec émotion, M. H. Cornaz, président de la Commission scolaire adresse à l'instituteur aimé le dernier adieu et la reconnaissance des autorités communales et du village tout entier. Puis *Em. Raymond*, instituteur à Rolle, parle au nom des camarades d'études du défunt, lesquels sont accourus nombreux de partout, au nom des collègues du district de Rolle et de toute la S. P. V. Fr. Paux fut président et délégué de section ; il collabora à notre journal en publiant des articles sur l'école d'autrefois. Raymond relève combien le défunt fut un homme de devoir, aimant les petits, un enthousiaste et un idéaliste, au caractère jovial, prévenant, rayonnant et sensible à la plus légère attention. Au nom de l'Amicale de la Cp. I de carabiniers, il lui adresse un dernier adieu.

Puissent ces témoignages apporter à ceux qui le pleurent un peu de consolation. Nous adressons à son épouse, à sa famille, à son frère, notre collègue de Leysin, nos condoléances sincères. D'après J. Cd.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCAATION

Assemblée générale, le mercredi 9 octobre à 17 heures, au Café de la Terrasse, Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Propositions individuelles.
4. Inscriptions à la campagne.
5. Assurance-responsabilité civile.

A PROPOS DES ÉCOLES RURALES

Le Département de l'Instruction publique demande à l'U. I. P. G. de bien vouloir étudier la question de l'inscription des instituteurs dans les écoles rurales.

Depuis quelques années, les instituteurs — et ce sont surtout les jeunes qui y sont intéressés — n'ont montré aucun enthousiasme pour aller occuper un poste à la campagne, et, à plusieurs reprises, aucun candidat ne s'est présenté lors des inscriptions ouvertes en cas de vacance dans les communes rurales. Le Département a dû désigner d'office de jeunes instituteurs qui considèrent comme un exil leur séjour « extra muros », et qui, insensibles aux charmes bucoliques de la campagne genevoise, se refusent à habiter la commune où ils fonctionnent.

Le Département attribue cette désaffection pour la campagne à la nomination presque automatique des stagiaires après trois années d'études reconnues suffisantes, et il se propose de rappeler à tout candidat à l'enseignement que son titre « implique pour lui l'obligation de s'établir et de fonctionner dans un poste rural pendant un certain nombre d'années ».

Un autre aspect de la même question, c'est le problème de la résidence de l'instituteur dans la commune où il est nommé. L'art. 76 de la loi sur l'instruction publique n'a pas été appliqué ces dernières années dans toute sa rigueur, et un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices en ont profité pour habiter en ville, tout en se rendant chaque jour à leur classe en campagne. Or, dit le Département, « l'instituteur n'est pas seulement chargé de donner son enseignement aux heures fixées par l'horaire, mais il doit être également pour la jeunesse et, éventuellement pour certaines sociétés locales, un guide et un animateur. Cette tâche, d'ordre social et éducatif, est à nos yeux aussi importante que l'instruction proprement dite des enfants ». Le Département a, par conséquent, décidé d'appliquer désormais de façon stricte l'article 76 en obligeant sans exception les instituteurs des écoles rurales à être domiciliés dans la commune où ils enseignent.

Voilà exposée de façon, je crois objective, la thèse soutenue par le Département, qui veut bien nous demander de lui faire part de nos observations. L'étude de cette question nous donnera l'occasion d'examiner de façon approfondie tout le problème des écoles rurales, qui, ces derniers temps, a été évoqué à plusieurs reprises dans nos assemblées, mais fragmentairement. Et c'est pourquoi j'engage mes collègues à assister nombreux à la prochaine séance de l'Union où cette question importante sera débattue.

G. W.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Séance, mercredi 9 octobre à 17 heures, Département de l'Instruction publique, salle II.

Ordre du jour :

Lecture du procès-verbal.

Communications du Comité.

Communication de la section genevoise des maîtres d'éducation physique.

Propositions individuelles.

NEUCHÂTEL

EXPOSITION SCOLAIRE

L'Exposition scolaire a rouvert ses portes au début de septembre. Nous rappelons qu'elle est pourvue de nombreux tableaux d'enseignement, de matériel intuitif et d'une bibliothèque littéraire et scientifique. Les prêts sont gratuits. Les locaux qui se trouvent dans le collège de la Maladière, à Neuchâtel,

sont ouverts le samedi après-midi. Les demandes du dehors doivent être adressées à *M. Paul Vaucher, instituteur à Neuchâtel*, qui remplit les fonctions de bibliothécaire.

Nombreux sont les membres du corps enseignant qui profitent des avantages offerts par notre modeste musée scolaire à qui nous souhaitons de surmonter la crise. Comme on le verra dans le rapport administratif que nous publions ci-dessous, il est menacé de perdre une partie de l'appui financier des autorités. Par contre, notre association continue à remplir ses engagements.

Le Bureau de l'Exposition accomplit sans éclat, mais avec beaucoup de dévouement, une utile besogne parfois bien fastidieuse. Quoi de plus assommant que des revisions de livres ou de fichiers ? Les habitués de l'Exposition nous sauront certainement gré d'exprimer notre vive gratitude aux membres de ce Bureau pour tout le travail qu'ils font avec un parfait désintéressement. Et nous tenons à remercier tout spécialement le chef de la cohorte, *M. Maurice Montandon*, qui est resté fidèle au poste depuis la réorganisation de l'Exposition, en 1923, et grâce au concours duquel elle put échapper au naufrage. Au surplus, *M. Montandon* vient d'être chargé de la présidence de l'Union des Musées scolaires suisses pour la période 1935-1936. Nous le félicitons pour cet honneur bien mérité et nous allons donner ci-dessous de larges extraits de l'intéressant rapport sur l'exercice 1934, qu'il a présenté dans notre dernière assemblée de délégués.

« L'an dernier, à pareille époque, nous dit *M. Montandon*, nous adressions un souvenir ému et reconnaissant à notre collègue, *M. Jean Raaflaub*, que la maladie avait empêché de continuer ses fonctions dès le milieu de janvier 1934 et que la mort nous avait enlevé au début d'avril.

M. Raaflaub était l'âme de notre institution ; depuis si longtemps il en était le conservateur et bibliothécaire que nous lui laissions sans aucune crainte la charge de liquider les petites affaires courantes. Son départ a obligé le Bureau à prendre en main quantité de questions qu'il résolvait lui-même, cela d'autant plus que, durant toute l'année, nous avons dû laisser la charge de bibliothécaire à de jeunes collègues qui ont rempli l'intérim au mieux de leurs aptitudes.

Mais, dans ce poste délicat de bibliothécaire, il faut une routine du métier pour ne rien laisser au hasard, pour tout prévoir et pour penser à tout ; aussi avons-nous salué avec plaisir la nomination qu'a faite le Comité central de la Société pédagogique neuchâteloise en la personne de *M. Paul Vaucher, inst. à Neuchâtel*. Ce collègue, homme de devoir et conscient de ses responsabilités, s'est mis au courant de ses nouvelles fonctions avant la fin de l'année et a pris sa charge dès le début de janvier 1935. Nous sommes certains que nous pouvons compter sur lui et qu'il sera un digne successeur de *Jean Raaflaub*.

* * *

En février 1934, l'Union des Musées scolaires suisses avait une assemblée à Bâle. Neuchâtel, qui, depuis deux ans, assumait les fonctions de la vice-présidence, a été appelé à succéder à Bâle pour la direction de l'Union (pour la période 1935-1936). Nous n'avons heureusement pas dû intervenir à la fin de l'année dernière auprès des autorités fédérales pour le maintien des subventions aux Musées scolaires suisses. En effet, le projet de budget présenté par le Conseil fédéral laissait intacts pour 1935 les subventions accordées à ces institutions, subventions qui, nous tenons à le rappeler, avaient été amputées de 25 % pour l'exercice 1933 déjà.

Le Bureau a tenu cinq séances durant l'année 1934. En plus, il a dû se réunir à maintes reprises pour du travail pratique.

Ensuite de la décision prise par le Comité en mai 1934, un supplément du catalogue a été publié, et la mise au point de cet opuscule de 16 pages a donné lieu à des recherches et à un classement qui représentent un bon nombre d'heures de travail. Le supplément sortait de presse en août 1934 et était adressé à tous les membres du corps enseignant neuchâtelois sous forme d'un encartage fait dans le *Bulletin corporatif de la Société pédagogique romande*.

Le fichier a pu ensuite être mis en ordre et, avant la fin de l'année, tout était au point.

Un autre travail a dû être accompli par le Bureau. L'exposition du matériel intuitif demandait une revision complète. Il fallait remettre de l'ordre et surtout s'occuper des tableaux d'enseignement dont le classement et la disposition n'étaient pas pratiques et provoquaient, chaque fois qu'il fallait donner suite à une demande de prêt, des recherches trop longues et parfois infructueuses.

Notre intention première était, après revision, de faire quelques achats, et nous avons demandé dans ce but un crédit au Comité. Mais, après un classement judicieux, nous avons jugé que nos richesses étaient suffisantes et qu'il était préférable de viser au pratique avant d'augmenter nos collections. Actuellement, deux longs chevalets supportent tous nos tableaux d'enseignement sur papier toile. Suspendus à des pinces, ils peuvent être enlevés et remis en place sans difficulté. Les tableaux trop fatigués par l'usage ont été réparés convenablement.

Aucun changement n'est survenu durant l'année concernant les finances. Les subventions cantonale, fédérale et communale et celle de la Société pédagogique neuchâteloise sont restées les mêmes.

Mais en date du 1^{er} décembre 1934, une lettre du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel nous informait que « les crédits portés au budget de 1935 ont été sensiblement diminués. Il en résulte, dit cette lettre, que nous sommes dans l'obligation de diminuer aussi le montant des subventions accordées jusqu'à ce jour. Nous ne pouvons dès maintenant vous fixer le chiffre de la subvention que nous serons en mesure d'allouer à l'Exposition scolaire permanente en 1935. En tout état de cause, cette subvention subira une réduction notable. »

Nous pouvons regretter une fois de plus que les finances obérées de la Confédération et des cantons obligent les autorités responsables à rogner peu à peu les subventions qui font vivre tant d'institutions, et que la nôtre ne soit pas épargnée par cette compression de dépenses.

Comme nos frais généraux sont réduits au strict minimum, nous serons donc dans l'obligation, nous aussi, de vivre plus modestement et de limiter nos dépenses. Le maintien de nos collections et de nos bibliothèques doit forcément être continué, mais les achats seront moins nombreux.

En 1934, l'activité de notre Exposition scolaire permanente a été normale, quoique les fonctions de bibliothécaire remplies par des intérimaires ait peut-être gêné au développement de notre institution.

La statistique donne les chiffres suivants :

Visiteurs : 518. En 1933 : 537.

Lecteurs réguliers : 148. En 1933 : 167.

Objets et volumes prêtés : 2327. En 1933 : 2465.

Nous avons lieu de croire qu'avec la présence régulière de M. Vaucher à la Maladière, nos locaux retrouveront des lecteurs et des visiteurs plus nombreux à l'avenir. »

Ces espoirs sont les nôtres.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES, GENÈVE

L'Ecole d'Etudes sociales de Genève, fondée en 1918, a fixé le début du semestre d'hiver au 24 octobre prochain.

Elle donne aux jeunes filles une culture féminine générale, les prépare à mieux tenir leur rôle de femme et de mère ; elle est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale.

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme : la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, gestion financière du ménage, éducation maternelle, activité manuelle ; des cours d'hygiène de la femme, de médecine de l'enfance, de soins aux malades complètent l'éducation familiale des jeunes filles ; l'instruction civique, l'économie politique et l'économie nationale sont aussi enseignées. En outre, les élèves peuvent s'inscrire pour des cours ménagers tels que cuisine, coupe, lingerie, repassage, etc., au Foyer de l'Ecole sociale.

Les élèves professionnelles suivent d'après leurs goûts et leurs aptitudes une des sections suivantes :

1. *Activités sociales.* Cette section prépare aux carrières d'assistantes sociales dans des institutions de la protection de l'enfance, aides du tuteur général, assistantes de police, enquêteuses et fonctionnaires de l'assistance publique et privée.

2. *Direction et administration des établissements hospitaliers :* homes d'enfants, orphelinats, cliniques, préventoria, colonies de vacances, homes pour jeunes filles et foyers d'étudiantes.

3. *Secrétaires.* Secrétaires d'institutions sociales : d'organisations internationales ; secrétaires privées.

4. *Bibliothécaires-secrétaires.* Aides bibliothécaires dans des bibliothèques scientifiques ; bibliothécaires chefs dans des bibliothèques populaires.

5. L'Ecole a fondé en 1927 une nouvelle section dite de *Laborantines*, c'est-à-dire de techniciennes de laboratoires médicaux.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole sociale, il est exigé : quatre semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme.

A côté de ces sections, il a été prévu une formation un peu plus rapide (2 semestres au moins) dans les branches de Secrétariat pour des personnes désirant se perfectionner uniquement dans ce domaine ; ce programme comprend des cours de dactylographie, sténographie française et allemande ou *sténotypie* Grandjean, comptabilité commerciale, exercices pratiques d'élocution et de rédaction, économie politique. L'écolage est modéré et les jeunes filles ne pouvant disposer de plusieurs années pour leurs études trouveront grand profit à suivre ce cours ; après avoir passé les examens réglementaires, elles peuvent obtenir un certificat d'études.

Le « Foyer » de l'Ecole accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires ; d'autres y prennent leurs repas. Des *cours ménagers* pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Le programme de l'Ecole est à disposition au *Secrétariat 6, rue Charles Bonnet, Genève.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE

D'UNE ÉCOLE PAYSANNE ¹

La principale innovation — de laquelle découlent les autres — c'est l'application à cette école du programme decrolyen. Le cours supérieur comprend quatre années : divisons ce programme en quatre tranches, basées sur « les nécessités universelles, inéluctables, incoercibles qui courbent l'homme au travail ». — Le Dr Decroly a rangé ces nécessités sous quatre chefs : 1. Le besoin de se nourrir ; 2. Le besoin de se protéger contre les intempéries ; 3. Le besoin de se défendre contre les dangers ; 4. Le besoin de travailler solidairement (auquel il joint le besoin de s'instruire et le besoin de se récréer). « Ordonnons ces centres d'un intérêt vital pour tout homme, mais spécialement pour tout travailleur des mains ; nous obtenons les quatre centres d'études et d'enseignement que voici :

» 1. L'activité laborieuse elle-même, ou le travail en solidarité avec les autres hommes ; 2. La lutte contre la faim ; 3. La défense contre les intempéries ; 4. La sauvegarde et le paisible usage des biens du corps et de l'esprit. »

Cela peut paraître très matérialiste ; mais qu'est-ce que le travail ? « *C'est de l'intelligence appliquée à la fabrication* ; or, c'est cette intelligence que nous nous proposons d'éduquer ».

Quelle sera la méthode à suivre ? « Une leçon d'initiation au travail est une leçon comme une autre ; elle en suit la marche normale : *donné concret* (observation, information) ; *élaboration didactique* (réflexion, jugement, compréhension) ; *application* (s'exercer à posséder ce savoir, à se l'assimiler, à y participer).

Dans quelle suite se déroulera l'enseignement ? — Il me semble que l'on peut adopter le plan que voici, en l'acceptant sans fanatisme, en s'y tenant avec souplesse et liberté :

1. **L'action laborieuse.** A. — *La nature* : conditions naturelles de l'activité laborieuse, — en l'homme (besoins, exigences, fonctions) ; — dans les êtres inférieurs mis à la disposition de l'homme pour y satisfaire.

B. — *Le travail* : divisions convenables selon le genre de travail.

2. **La réaction humaine.** A. *Les faits* constatés par observation ou comme par information, ce qui est, soit : les institutions, — les mœurs. »

¹ Voir *Educateur*, Nos 34 et 35.

B. *Les règles*, ce qui doit être : devoirs biologiques (hygiène), — devoirs moraux et sociaux, — relations avec la vie chrétienne.

« La pédagogie des centres d'étude demeure... *topographique*, sans être particulariste. Elle vise à préparer concrètement les jeunes gens à vivre la vie de leur pays ; ils en vivent déjà ; ils ne peuvent donc pas normalement ne pas s'y intéresser, si l'intérêt n'est autre que le rapport aperçu et senti de l'objet à la vie du sujet. »

En cet endroit de son *Essai*, M. Dévaud place un *Aperçu sommaire sur le développement des centres d'études*. Il y a là une classification logique et ingénieuse des sujets les plus divers qui, sans artifice rentrent dans l'un des quatre centres cités. Nous ne pouvons songer à les reproduire ici — il y en a une quinzaine de pages ; — mais voici cependant ce qu'il propose dans le IV^e centre (La sauvegarde et le paisible usage des biens du corps et de l'esprit) sous chiffre 2. **La réaction humaine :**

A. **Les faits.** a) *Les institutions* : 1. Hôpitaux, cliniques, sanatoria, etc. 2. Mutualités, caisses de maladies, etc. 3. Sociétés d'exercices physiques.

b) *Les mœurs* : 1. Soins des malades à la maison. 2. Secours élémentaires en cas d'accident. 3. Association de secours mutuels. 3. Les samaritains, les infirmières.

B. **Les règles.** a) Etapes de la croissance du corps humain ; soins qu'elles réclament ; exercices qui leur conviennent ; l'hygiène de la chambre du malade.

b) Le devoir du malade de ne pas contaminer les autres ; la patience, vertu d'état du malade ; devoirs de l'entourage du malade.

c) La sanctification chrétienne de la souffrance. Le rôle du corps dans la conception chrétienne de la vie.

Les plus grands biens de la nature : 1. Le soleil ; 2. L'air ; 3. L'eau ; 4. Le feu ; 5. Traitement humain des animaux ; 6. Protection des oiseaux et des bêtes utiles ; 7. Les métaux et les corps utiles ou précieux.

Les biens de l'esprit. *Les biens personnels.* I. *Le savoir* : a) Les moyens de s'instruire après l'école : le journal, la revue, le livre, la conférence, la radio, etc. ; b) L'expérience et la réflexion.

II. *Le beau* : a) Dans la nature (la fleur, l'arbre, la montagne, la rivière et le lac, le ciel, etc.) ; b) Dans la musique, le chant, la lecture ; dans les œuvres d'art ; c) Le goût dans la maison et le vêtement.

III. *Le bien* : a) La bonne conduite ; b) La bonne conscience ; c) La bonne mort.

Les biens sociaux. Le lien social par excellence : la paix dans la concorde.

I. *Dans la famille* : a) Hérité, vie saine et morale ; b) Imprévoyance, épargne ; c) Alcool, sobriété ; d) Discorde, union affectueuse, condescendance, respect mutuel.

II. *Dans la cité* : a) Défense : les lois et les règlements ; b) La police ; c) Les tribunaux et leurs sanctions ; d) L'armée et les institutions militaires ; e) La Société des Nations et les organisations de justice internationale et d'entente entre les peuples.

III. *La paix avec Dieu* : a) L'observation des dimanches et des fêtes ; b) La

vie religieuse et la famille ; c) La vie religieuse et la paroisse ; d) La vie religieuse et le pays.

Il va de soi que pour ce programme — comme pour tout autre — un choix s'impose à l'éducateur : choix déterminé par les circonstances de fait, lesquelles sont variables infiniment. L'important est que dans les *quatre centres* et dans les deux principales subdivisions de ces centres, un cycle de sujets soient traités chaque année.

Un tel programme suppose *des procédés actifs*. M. Dévaud en indique trois, « particulièrement utilisables au cours supérieur : l'enquête (individuelle ou par équipes), la fiche et la daltonisation ».

Ce sont choses connues : nous ne nous y arrêtons pas. Mais tant le programme que la méthode et les procédés créent un lien étroit entre l'école et les cours complémentaires : ceci est aussi à considérer.

Dans sa *conclusion*, M. Dévaud s'exprime comme suit :

...« On se plaint du désordre des mœurs et du désarroi dans les idées, causes de maux qui affligent notre pauvre monde. Il y a du désordre dans l'école aussi, en particulier dans cette instruction trop exclusivement « scolaire » qui prépare à l'examen plutôt qu'à la vie. Il faut se rendre compte que c'est un désordre ; il faut en souffrir. Car on n'entreprend sérieusement une réforme que si l'on souffre de l'état actuel. Il faut rétablir le contact entre la vie du travailleur et l'enseignement, le contact entre le travail et la culture, le travail et la religion... »

La méthode et le programme proposés par M. Dévaud sont susceptibles d'aider à ce redressement. nécessaire ailleurs, autant qu'à Fribourg ; mais peut-être le désarroi n'est-il pas encore assez évident et le désordre assez complet pour qu'on accorde à ceux qui veillent une attention suffisante ? — Espérons quand même et souhaitons à cet *Essai* tout le succès qu'il mérite. A. ROCHAT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉDUCATION DE L'ARTICULATION ¹

Les spirales et les ronds.

Et puis il y a les ronds...

— Oh ! ces ronds, dit ma voisine, ça vaut l'articulation.

— Peut-être bien. J'ai même dans l'idée que c'est le nœud de toute l'affaire.

Quand un enfant tient pour la première fois un crayon, il exécute un mouvement en rond, plus ou moins régulier, tourné à droite ou à gauche.

¹ Voir *Educateur* N° 35.

Il est extrêmement important de noter cette direction et d'observer ensuite.

Examinons les sept premières lettres manuscrites de l'alphabet ; a résulte d'un mouvement en rond, tourné à gauche ; b, c, d, e, f exigent le même mouvement, plus ou moins allongé ; mais g, la septième lettre, tourne dans les deux sens ; la boucle inférieure allongée, remontant à droite. Dès lors, les autres lettres font alterner plus ou moins régulièrement les deux directions.

Le mouvement à gauche produit l'écriture ovale, penchée et plus ou moins fine.

Prenons les chiffres. Ils s'écrivent avec des bâtons et des ronds. Le zéro réalise l'ovale parfait, s'il est bien tourné, de gauche à droite. Tourné dans l'autre sens, il est plat, penché, souvent pointu et plus petit que les autres chiffres.

2, 3, 5, 6 tournent à droite (6 commence par la spirale inférieure), mais 8 tourne dans les deux sens. Le mouvement à droite produit des chiffres arrondis droits, hauts et égaux.

Or, tout ce qui avance tourne à droite, comme les aiguilles de la montre.

Par contre, tout ce qui arrête, tout ce qui retient ou recule tourne à gauche. Par exemple, le point qui finit la phrase tourne ou plutôt pique à gauche ; mais la virgule, qui laisse continuer, tourne ou pique à droite. Il en est bien d'autres.

Les musiciens et les dessinateurs sont généralement calculateurs.

Or, la musique se lit sur sept notes, sept boules qui tournent à droite, tout en escaladant et descendant une portée, comme les sons qui montent et descendent *dans la tête*.

Les enfants qui tournent naturellement la spirale à droite, calculent aisément, lisent sans peine la musique et dessinent bien.

Les vrais gauchers, de nature et non d'habitude, tournent la spirale à droite pour écrire. Ils inversent leur écriture qu'il faut lire dans une glace. Ils ne font guère de fautes d'orthographe. Preuve que l'orthographe est surtout une sensation musculaire.

Les petits garçons calculent en général plus facilement que les petites filles, celles-ci, au début, lisent et écrivent mieux que les garçons.

A ce propos, qu'on veuille bien considérer que les hommes boutonnent leurs vêtements par un mouvement arrondi à droite et les *femmes à gauche*. Pourquoi ? D'après ces constatations, il est évident que « les ambidextres sont supérieurs aux droitiers et aux gauchers. »¹ Mais ils sont extrêmement rares. L'éducation élémentaire des mouvements supplée pour une bonne part à ce qui manque aux écoliers... et à tout le monde.

Tous les mouvements de la bouche et du corps doivent être spontanés et naturels. La moindre affectation est désastreuse. Ce sont les exercices de développement, les travaux de toutes sortes qui équilibrent naturellement ces mouvements.

Dès lors, la théorie de Mme Montessori, recommandant aux parents et aux maîtres de faire très tôt exécuter aux enfants les petits travaux personnels et ménagers s'explique d'elle-même. On se lave les mains en les tournant l'une dans l'autre ; on lave, on essuie son visage et son corps en frottant en rond avec l'éponge ou la serviette (les maladroits frottent de haut en bas et sont toujours sales) ; on lave, on essuie la vaisselle en rond ; quand on s'amuse, on

¹ Sir R. Paget.

ronde en rond ; on danse en rond ; mais ici la musique et le rythme interviennent.

Et quand arrivent les travaux scolaires, on dévide du fil en rond ; on fait du modelage en tournant entre ses mains une boule de glaise ; enfin on dessine pour une bonne part et on écrit en rond.

Qu'on veuille bien essayer les deux mouvements : un morceau de glaise tourné à droite donne une boule ; tourné à gauche, c'est un ovoïde.

De même un dessin, orange, pomme, cerise, tourné à droite est rond et droit ; tourné à gauche, il est ovale, penché et de forme irrégulière.

Les exercices d'assouplissement au tableau noir ont d'excellents résultats, parce qu'ils permettent en grand les mouvements en rond dans les deux directions à gauche et à droite, en dedans et en dehors. Mais à eux seuls ils sont insuffisants.

On peut observer à l'infini dans ce domaine des mouvements.

Un article de journal, sur un sujet si vaste, n'est forcément qu'une énumération très incomplète. Mais, indiscutablement, l'éducation observée et raisonnée produit chez l'enfant une vraie... libération.

« Chez le maître aussi », disent ceux qui pratiquent l'éducation simultanée des mouvements de la bouche et des mains.

L. CANTOVA.

L'ÉVAPORATION

(Quelques expériences.)

Lors d'une récente réunion à Vaumarcus, une enquête sur la presse établit de façon péremptoire que la plupart des lecteurs des journaux — et ils sont nombreux — sont parfaitement mécontents de la prose qui leur est servie quotidiennement : comme le remarquait U. Sincleir, les journaux qui devraient être les canaux par où passent les nouvelles — et toutes les nouvelles, — deviennent trop souvent, de par la volonté de ceux qui les dirigent, des murailles empêchant de passer certaines nouvelles. Qui dira jamais la somme de préventions, de préjugés, d'idées fausses qui n'ont pas d'autre origine ? Notre grand Pestalozzi disait que sa méthode était la meilleure arme contre les préjugés, sa méthode d'observation et d'expérience. Or, il est un fait dûment constaté : c'est que, pour la majorité de nos semblables, parler, raisonner, expliquer, exposer est infiniment plus aisé que de recourir à l'expérience. Habituons nos élèves à recourir à l'expérience : nous leur donnons ainsi un tour d'esprit qui les met en garde contre les tromperies du monde ambiant.

Avant de raconter à mes élèves la fabrication du sel marin, j'ai fait avec eux une série de petites expériences extrêmement simples, qui ont permis au plus arriéré de saisir ce qu'est l'évaporation.

Nous avons pris un tout petit vase de fleurs — de ceux qu'on peut mettre sur les bancs des enfants, dans un trou d'encrier, et nous en avons versé le contenu, d'abord dans une soucoupe de métal laissée dans notre classe, toujours à l'ombre ; puis, une seconde fois, dans une soucoupe identique exposée au soleil : l'eau était complètement évaporée en trois jours dans cette dernière, en 7 jours seulement à l'ombre. Il est intéressant de mesurer chaque jour la quantité d'eau manquante : encore des exercices de mesure chers à Pestalozzi !

Nous avons aussi fait sécher deux mouchoirs, d'étoffe identique, l'un au soleil, l'autre à l'ombre ; ou aussi tous deux à l'ombre, mais l'un au vent, l'autre

en un endroit abrité ; ou encore l'un à l'intérieur de la maison, l'autre dehors ; etc.

Un exercice qui a beaucoup intéressé les enfants, c'est, dans une cour asphaltée ou goudronnée, sur un trottoir, ou sur une route, de dessiner à la craie, après la pluie, le contour d'une ou de plusieurs flaques d'eau ou du moins de la partie humide : si le soleil brille, et qu'il fasse un peu d'air, on voit l'eau disparaître au bord de la partie humide presque à vue d'œil. On ne manquera pas de faire l'expérience du doigt mouillé — avec le symbole qu'il représente ou non, à volonté ! On demande aux enfants de passer leur doigt mouillé derrière l'oreille, et de dire ce qui se passe. D'où cette découverte que l'évaporation produit du froid. On en cherchera les applications pratiques.

Je me rappelle toujours avec joie un élève de Mme Boschetti venant lui apporter un livre en lui disant : « Mais Madame, il y a une faute dans ce livre ! » Quel éloge pour la méthode de cette excellente pédagogue que cet enfant ayant déjà saisi que ce qui est imprimé n'est pas nécessairement vrai ! Souhaitons que de nombreuses expériences arrivent souvent à répéter ce miracle !

Alice DESCŒUDRES.

PRATIQUE

LA DÉCORATION GÉOMÉTRIQUE DU CARRÉ

Les compositions de la planche ci-contre proviennent toutes de l'Ecole cantonale des Arts et Métiers à Berne qui en a mis aimablement des reproductions à notre disposition. Elles ont été créées par une jeune élève, Mlle *Käthi Trechsel*, dans les cours du professeur *Musper*, bien connu pour sa méthode de composition décorative basée sur la géométrie.

Au premier abord, ces décorations semblent d'inspiration fort diverses, mais en les examinant de plus près, on s'aperçoit qu'elles sont toutes basées sur un même schéma imposé par le maître et reproduit dans la fig. 1 : *le cercle dans le carré*. En variant la division du carré, la grandeur et le nombre de cercles, on obtient une variété infinie de combinaisons dont les 48 exemples de notre planche ne donnent qu'une faible idée.

Il est facile d'obtenir des élèves qu'ils créent à leur tour des compositions originales, si l'on a soin d'éveiller leur imagination par quelques croquis au tableau noir.

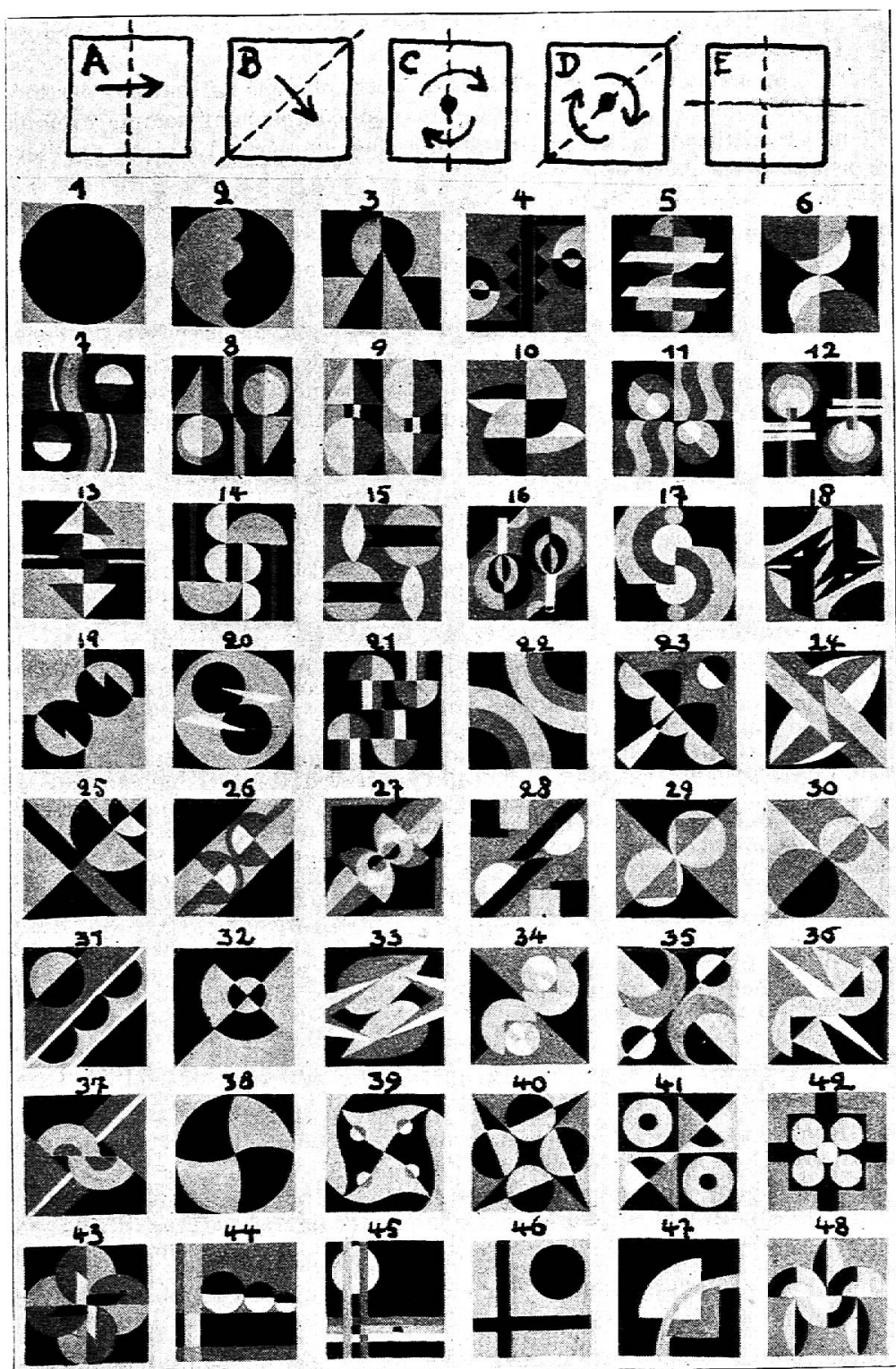
En dessinant les schémas A à F, le maître explique qu'il existe six manières principales de répartir le décor dans un carré.

A. — Diviser le carré en deux par une médiane (schéma A), puis reporter le décor d'une moitié de l'autre côté de l'axe en retournant le papier calque. (Fig. 3, 48).

B. — Prendre comme axe de symétrie une diagonale et reporter le décor d'un des triangles de l'autre côté de cet axe. Nombreux exemples de cette disposition dans la planche ci-contre. (Fig. 22, 23, 25, 27, 30, 31, 32, 35, 46, 47).

C. — Diviser le carré en deux par une médiane et reporter le décor d'une moitié de l'autre côté en faisant pivoter le papier calque autour du centre. (Fig. 2, 4 à 21, 38).

D. — Diviser le carré en deux par une diagonale et reporter le décor d'une moitié de l'autre côté de l'axe en faisant pivoter le papier calque autour du centre. Exemples de cette disposition : Fig. 24, 26, 28, 29, 33, 34, 36, 37, 39, 41.



E. — Diviser le carré en quatre quartiers et reporter le décor d'un quartier dans les trois autres en faisant pivoter le papier calque autour du centre. Exemples de cette disposition : Fig. 40, 42, 43.

F. — Jeter le décor à travers le carré sans chercher la symétrie. Exemples : Fig. 44 et 45.

Nous rappelons que les compositions de notre planche ne sont pas destinées à être copiées par les élèves. Nous les donnons simplement comme exemples de bonnes répartitions de décor géométrique dans un carré. La tâche des élèves sera de créer une décoration personnelle.

Le maître pourra leur aider à obtenir une plus grande variété de combinaisons en leur imposant l'obligation de dessiner sur la même feuille 4 ou 6 carrés (de 8 à 10 cm. de côté), dont chacun sera basé sur un des schémas A, B, C, D, E, F.

L'emploi du compas doit être autorisé, car le principal effort de l'élève portera sur une bonne répartition des valeurs et des couleurs. Deux surfaces contiguës devront toujours être de valeurs franchement différentes pour éviter la confusion dans le décor. Peindre à l'aquarelle mélangée d'un peu de gouache en cherchant à harmoniser les couleurs.

Richard BERGER.

ÉCHANGE DE GRAINES

La correspondance scolaire s'est développée de façon réjouissante. Tantôt pour la connaissance d'une langue étrangère, tantôt pour le rapprochement d'enfants des diverses parties d'un pays, ou de différents pays, c'est un procédé éducatif de valeur.

Si l'on tire aussi bien parti des visites réelles que pourraient se faire des enfants d'un canton à l'autre, ou d'un pays voisin, je ne suis pas assez au courant pour me prononcer, mais il me semble que les courses scolaires pourraient donner l'occasion de rencontres bien intéressantes, même avec l'obstacle des langues. Je l'ai narré une fois dans *l'Éducateur*.

Il est encore un échange scolaire qui non seulement développerait l'amitié des enfants pour d'autres enfants, mais qui pourrait devenir des plus intéressant au double point de vue géographique et botanique, c'est l'échange de graines. Et puisque nous sommes précisément à la saison où on les récolte, je m'en voudrais de ne pas lancer cette suggestion qui, en ces temps de crise et d'économies à outrance, pourrait fleurir à souhait les jardins scolaires, et peut-être — qui sait ? — pousser ceux qui n'ont pas encore de jardin à s'en créer ou à cultiver de façon ou d'autre....

Pour ne pas rester dans la théorie, j'offre de suite quelques graines de bluets, de lin bleu, de tagettes, de cosmos ou de pavots jaunes ou orange (ces derniers pour être exposés en plein soleil), aux collègues ou aux enfants qui m'en feraient la demande.

Alice DESCŒUDRES.

LES LIVRES

César Roux, l'homme et le chirurgien, par le Dr Clément. In-8 broché avec un portrait, 1 fr. 50. — Librairie Payot.

Le Dr Clément, un des plus anciens élèves de Roux, lui était uni par des liens de reconnaissance et d'affection auxquels s'ajoutèrent ceux d'une belle intimité. Grand chirurgien lui-même, il sait mieux que personne quelle fut l'œuvre de son maître.

Dans une fort jolie plaquette qui vient d'être mise en librairie, il retrace d'une main experte la carrière de César Roux, son activité de chirurgien de génie, sa vie d'homme de cœur et de bonté.

César Roux fut incontestablement l'homme le plus populaire de son pays, celui dont la célébrité était un objet de fierté pour tous ses compatriotes. Le Dr Clément nous fait comprendre pourquoi il a été admiré, respecté et aimé par tout un peuple.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DICTIONNAIRES LAROUSSE

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, 1 vol. de 1760 pages format 13×19,7, 6200 gravures, 220 planches et tableaux, 140 cartes Fr. 7.50

LAROUSSE AGRICOLE, 2 vol. de 1700 pages, format 32×25 cm., 5216 gravures, 102 planches en noir et 40 en couleurs » 63.—

LAROUSSE COMMERCIAL, 1 vol. de 1350 pages, format 20×27 cm., 1020 gravures, 12 planches en noir et 19 en couleurs » 46.20

LAROUSSE MÉDICAL, 1 vol. de 1400 pages, format 20×27 cm. 2414 gravures, 49 tableaux, 36 planches en couleurs » 37.80

LAROUSSE MÉNAGER, 1 vol. de 1260 pages, format 20×27 cm., 2112 gravures, 27 planches en noir et 21 en couleurs » 40.95

LAROUSSE UNIVERSEL, 2 vol. de 2600 pages, format 21×30,5 cm., 27 000 gravures, 72 planches en couleurs, 112 en similligravure » 63.—

LAROUSSE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS, 1 vol. format 20×27 cm., environ 1 000 gravures, cartes et graphiques. Nombreuses planches en noir et en couleurs » 40.95

LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE, Encyclopédie et dictionnaire modernes. 6 volumes, format 32×25 cm., environ 7000 pages, 46 641 gravures, 502 cartes et 364 planches » 280.*—

** Ce prix s'entend pour la vente au comptant; demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.*

TOUT POUR L'ÉCOLE

LIVRES ET MATÉRIEL SCOLAIRE

La LIBRAIRIE PAYOT rappelle au personnel enseignant qu'elle peut lui livrer les ouvrages et le matériel scolaire dont il a besoin avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts.

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE



POUR TOUT

ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du «Bulletin»:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE

AD. LAGIER, GENÈVE

Mlle N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600

TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—

Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A. Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Enseignement du français aux étrangers :

INITIATION A LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

par Emile Antonini avec une préface d'Henri Sensine

Un volume in-16 broché toile souple Fr. 1.80

Cet opuscule d'un format commode et d'un prix modique, est destiné aux débutants de langue étrangère désireux d'acquérir des notions de grammaire suffisantes pour pouvoir utiliser ensuite avec profit des ouvrages plus complets.

POUR ÉCRIRE MES LETTRES

par Miles L. et J. Biaudet.

1 vol. in-16 toile souple Fr. 2.50

Ce petit manuel est des plus précieux aux étrangers et à la jeunesse des écoles ; il intéresse tous ceux qui étudient le français et qui désirent écrire une lettre ou un billet dans les termes voulus et dans une langue irréprochable.

MANUEL DE PHONÉTIQUE FRANÇAISE. *Théorie. Exercices. Lectures,*

par Georges Bonnard.

1 vol. in-8° relié Fr. 4.—

Cet ouvrage renferme un chapitre sommaire sur la formation et la classification des sons du langage, un exposé systématique de la phonétique du français d'aujourd'hui, des exercices-types d'articulation et un choix de morceaux littéraires en transcription phonétique.

ÉTUDE DU VERBE. *Manuel [destiné à l'enseignement pratique du français,*

par E. Lasserre et J. Grandjean. (3^e édition)

1 vol. in-16 cartonné Fr. 3.25

Ce manuel s'est révélé particulièrement propre à l'enseignement du français aux étrangers.

EST-CE A OU DE ? par E. Lasserre.

1 vol. in-8° broché Fr. 1.50

L'emploi des prépositions françaises suit une tradition qui ne s'apprend que par l'usage. L'auteur a réuni toutes les expressions qui se construisent obligatoirement avec une préposition afin de faciliter le travail aux étrangers.

A BATONS ROMPUS. *Choix d'anecdotes destinées aux premières leçons de français,*

par M. Maurer. (7^e édition)

1 vol. in-16 cartonné Fr. 3.—

C'est un choix de 250 courts récits gradués en vue de l'étude du français. Ces anecdotes, variées et intéressantes, familiarisent insensiblement l'élève avec les difficultés idiomatiques de notre langue.

PARLONS FRANÇAIS

Quelques remarques sur la langue et la prononciation avec répertoire alphabétique,

par W. Plud'hun.

1 vol. in-8° broché Fr. 1.—

Nous avons à lutter contre toutes sortes de locutions vicieuses et le mot français doit être préféré aux termes locaux partout où il n'y a pas un avantage évident à employer ceux-ci.

LA PONCTUATION EN FRANÇAIS

par H. Sensine.

1 vol. in-16 broché Fr. 3.75

La ponctuation est d'une indéniable utilité. Un texte mal ponctué n'est pas clair et, souvent, peut prêter à des interprétations différentes.

L'EMPLOI DES TEMPS EN FRANÇAIS ou LE MÉCANISME DU VERBE

par H. Sensine. (7^e édition)

1 vol. in-16 cartonné Fr. 3.—

Ce petit ouvrage est destiné aux étrangers qui éprouvent toujours une grande difficulté à se servir du verbe dans ses diverses modifications.

LES VERBES FRANÇAIS CONJUGUÉS SANS ABRÉVIATIONS

par Ami Simond.

1 vol. in-16 toile souple Fr. 1.50

Voici un recueil très pratique de tous les verbes irréguliers de notre langue, classés systématiquement et conjugués tout au long.

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE